

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 mai 2014

**Convoqués : 11**

**Présents : 11**

Départ de Mme Andrieu Yolène à 19h45

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme CROUZIER Christine

Le compte-rendu du conseil municipal du 26 avril 2014 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande de rajouter un point à l'ordre du jour : la désignation des délégués au syndicat de l'YEUSERAIE.

### I) AFFAIRES COMMUNALES

#### 1. Mise en place d'un règlement cimetière

Un plan des caveaux a été effectué. Il reste quelques places dans l'ancien cimetière ; le nouveau a davantage de places.

Remarques : il n'y a pas de poubelles dans le nouveau cimetière et de columbarium construit ; il faudra prévoir un entretien plus régulier avec les employés communaux.

Le cimetière du château est aussi communal : le portail étant dangereux, il faudrait le fermer au public ou placer un panneau pour signaler le danger.

M Leudière et M Verstraete lisent le règlement qu'ils ont rédigé. Celui-ci est adopté à l'unanimité avec les remarques suivantes :

- les nouvelles concessions se feront dans le nouveau cimetière ;
- le cimetière est toujours ouvert mais des horaires de visites sont fixées : 8h à 18h ;
- la durée de la concession est fixée à 30 ans renouvelables ;
- Surface des concessions : 1m20 par 3m pour 1 place  
2m par 3m pour 2 places  
2m40 par 3m pour 3 places

Une délibération sera prise au prochain conseil pour fixer le prix d'une concession à 50 € le m<sup>2</sup>.

#### 2. Renouvellement Commission Communale des impôts directs

Le conseil soumet à la direction départementale des finances publiques du Gard une liste de contribuables de la commune ( 12 titulaires et 12 suppléants) pour constituer cette commission.

Celle-ci se réunit une fois par an pour, par exemple, formuler un avis sur l'évaluation du bâti.

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### 3. Attribution d'une subvention exceptionnelle à une association

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 900 € à l'association « Les Boissetiers » pour permettre l'organisation de la fête votive 2014. ( sous réserve de la fourniture des comptes 2013) : 10 voix pour et 1 abstention.

Le conseil prévoit de travailler sur l'élaboration d'un règlement et d'un formulaire de demande de subvention pour les associations.

#### 4. Etablissement d'une servitude de passage et de réseau

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande formulée par courrier de Monsieur Laurent BENAKSAS concernant une servitude de passage et de réseaux pour desservir la parcelle A 482 via la parcelle communale A 234.

Monsieur le Maire propose que cette servitude soit établie selon les dispositions suivantes :

- Une bande d'une largeur de 4 mètres, traversant la parcelle communale A 234
- Concernant les eaux pluviales, l'article 2 AU 4 du règlement du Plan Local d'Urbanisme devra être respecté
- La mise en place et l'établissement des actes sera aux frais du bénéficiaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'établir une servitude de passage et de réseaux au bénéfice de Mr Laurent BENAKSAS.

#### 5. Désignation des délégués au syndicat de l'YEUSERAIE

A l'unanimité ont été élus : Mme Solveig DE CORNEILLAN et Mr Stéphane AGRICOL.

#### 6. Personnel : point de situation

- Le comité médical se prononcera en juin pour le maintien en congés de longue maladie de Jean-Marc ou pour une mise à la retraite anticipée.  
M Pied Michel effectue toujours son remplacement.
- Mme Pradal Rachel a repris ses fonctions de secrétaire de mairie depuis le 2 mai 2014.
- Concernant le poste d'ATSEM à l'école : Mme Alzounies n'est plus suspendue mais en congés maladie. La mairie n'a pas pris de sanctions pour l'instant et attend les suites judiciaires. Le centre de gestion fera un conseil de discipline le vendredi 23 mai.
- Le contrat de Michel Biancotto se termine fin mai et ne sera pas renouvelé.  
Un nouveau contrat CUI CAE sera signé avec M Rossi Philippe pour une période de 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> juin 2014.

#### 7. Travaux des commissions

- Commission finance : une réunion est programmée le vendredi 6 juin 2014 pour établir un compte analytique de l'école, pour étudier les impositions non encore actées (taxe sur les logements vacants, sur les panneaux publicitaires).
- Commission environnement, cadre de vie : une rencontre a eu lieu avec le président de la société de chasse. M Agricol présente le règlement et la délimitation du territoire. La commune de Vers Pont du Gard a signé un bail.  
Remarque : quelles sont les conditions d'ouverture des barrières DFCI ?  
Ce thème sera repris au prochain conseil municipal.
- Commission communication : M Vestraete présente le journal mairie qui sera prochainement diffusé. Le site internet n'étant plus à jour, il faudra l'actualiser.

- Commission culture, vie sociale et solidarité :

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires nécessitera une réunion particulière en liaison avec les autres commissions. Mme De Corneillan Solveig présente l'avancement du projet. L'emploi du temps d'une semaine scolaire et l'organisation du temps d'activité périscolaire (TAP) ont été fixés et seront soumis au prochain conseil d'école. Les TAP auront lieu 2 fois par semaine le mardi et le vendredi de 15h45 à 17h15. Des intervenants culturels, artistiques ou sportifs sont sollicités pour encadrer les groupes d'enfants. Les TAP seraient payants : 2 € par activité d'1h30.

Une enquête auprès des parents d'élèves sera distribuée prochainement.

Remarque : la mise en place de la réforme nécessitera un recrutement de personnel sur l'école.

Pour le départ en 6<sup>ème</sup> des élèves de CM2, la commune leurs offrira une calculatrice et un dictionnaire anglais lors du spectacle de fin d'année le 20 juin 2014.

L'association Les Boissetiers organise un vide grenier le 1<sup>er</sup> juin 2014.

Remarque : il faudra revoir la gestion du matériel mairie ( prêts des tables, chaises...)

La commune de Collias projettera les matchs de football de la coupe du monde dans des lieux ouverts au public.

Question du public :

Dans le cadre de l'enquête en cours concernant L'ATSEM, la responsabilité du chef d'établissement de l'école a-t-elle été engagée ? Et la mairie peut-elle faire remonter cette question à l'inspection pour demander le retrait de la directrice ?

La procédure étant toujours en cours, la commune doit attendre pour les suites à donner au contrat de l'ATSEM et elle ne peut pas intervenir sur les fonctions du chef d'établissement.

## II) COMMUNAUTE DE COMMUNES, SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

### 1. Compte-rendu du conseil communautaire du 5 mai 2014

Seuls les délégués communautaires pourront participer aux commissions de la communauté de communes.

M Clenet Rémy participera aux commissions urbanisme et déchets ménagers.

M Boucarut Laurent présidera la commission agriculture et participera aux commissions culture et tourisme.

### 2. Syndicats intercommunaux

- Adduction d'eau potable : le bureau a été renouvelé ; président M Berne Jean Louis maire de Castillon du Gard ; le budget a été voté.
- YEUSERAIE : le syndicat est chargé de la création et de l'entretien des DFCI. Le bureau a été renouvelé ; président M Clément Cédric ; le budget a été voté. La contribution de la commune est de 1000 €.
- Syndicat d'électrification : il est départemental ; 2 délégués ont été nommés, le maire de Foissac et de ST Siffret pour représenter les autres communes aux prochaines réunions.
- SICTOMU : M Valentin, maire d'Arpaillargues a été nommé président. Les représentants de la communauté de communes du Pont du Gard se sont abstenus de voter pour les vices présidences.
- Syndicat du collège : en cas de problèmes avec les transports scolaires, le syndicat est l'interlocuteur avec le conseil général. Mme Barronnet Roche signale des actes de vandalismes dans les locaux du collège.
- SCOT : il permet d'avoir une cohérence architecturale et paysagère sur le territoire. Le président a été nommé, M Chabalière Christian, maire d'Aubussargues. 3 vices présidents ont été élus. ( un représentant de la communauté de communes du Pont du Gard, de Lussan et d'Uzès).
- Le Pays : il regroupe 48 communes. Il a pour objectifs d'organiser une dynamique de développement de projets avec des élus et des acteurs locaux des secteurs privés, publics et associatifs pour mener des actions collectives et structurantes sur le territoire. Il se réunira début juin 2014. Un séminaire a lieu prochainement sur la desserte numérique du territoire.

### III) QUESTIONS DIVERSES

- Organisation du bureau de vote pour les élections européennes.
- Réseau GALA : 2 personnes doivent être désignées pour relayer les informations de sécurité civile.
- La communauté de communes du Pont du Gard va informer Orange des problèmes de réseau sur le territoire. ( téléphonie et internet)
- La chorale intercommunale aura lieu le 5 juin 2014 dans les arènes de Remoulins.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h30.